

CONSEIL GENERAL

Séance du jeudi 16 mai 2024

Message n° 6

Demande de crédit complémentaire de CHF 380'000.- pour un bouclage d'adduction d'eau potable aux Echervettes

Introduction

De longue date, il était prévu de profiter des travaux du chantier des Echervettes et de ses fouilles pour changer une conduite d'adduction d'eau communale. A cet effet, un crédit d'investissement avait été voté lors du conseil général du 23 mai 2019. Pour mémoire il était question de remplacer, selon notre plan des infrastructures d'eau potable (PIEP), un tronçon sous-dimensionné (représenté en jaune sur le plan de la page suivante).

Aujourd'hui, 5 ans plus tard, le chantier des Echervettes arrive dans la zone concernée et nous allons devoir procéder aux travaux prévus. Ce qui était une simple prévision à l'époque est devenu un vrai projet aujourd'hui. Aussi, après analyse du secteur par notre gestionnaire du réseau, EauSud SA, il nous apparaît essentiel d'aller plus loin dans nos réflexions et dans nos travaux, en profitant de mettre hors service une conduite en Eternit (tronçon rouge) et de la remplacer par une nouvelle conduite d'adduction en fonte (tronçon vert).



Tronçon **jaune**

conduite initialement prévue avec crédit voté.

Tronçon **vert**

conduite complémentaire, objet du présent message.

Tronçon **rouge**

conduite en Eternit, à mettre hors service.

Travaux prévus

Le bouclage d'adduction (tronçon jaune) prévoyait de rejoindre la conduite d'adduction existante située de l'autre côté de la Route de l'Industrie (tronçon rouge). Or, cette conduite qui

longe Schoeller Allibert, TPF (ancien garage) puis se retrouve à nouveau côté Landi, est en Eternit. Dans la logique des travaux de l'époque, il était difficile d'imaginer un tel développement du quartier et avec une telle rapidité. Aujourd'hui, avec la fouille ouverte sur quasi l'entier du secteur, on se rend compte qu'il est possible de non seulement changer la conduite initialement prévue, mais également d'en poser une nouvelle tout le long de la parcelle des Echervettes (tronçon vert). Cette nouvelle conduite nous permet d'assurer un bouclage efficace pour le secteur, une alimentation constante et une défense incendie sécurisée, mais elle nous donne surtout l'opportunité de pouvoir mettre hors service la conduite Eternit.

Bien que les conduites en Eternit ne posent aucun problème pour la qualité de l'eau, le PIEP nous impose de profiter de toute opportunité pour les changer. En effet, les conduites en Eternit ont la fâcheuse tendance à devenir fragiles avec les années. Sans date précise de la pose de cette conduite, en se basant sur la période de pose de l'Eternit (années 60 - 70) et en visualisant d'anciennes images aériennes, on peut dire que cette conduite date d'avant 1963 et a donc au moins 60 ans (durée de vie usuelle des conduites en Eternit : 50 à 70 ans).

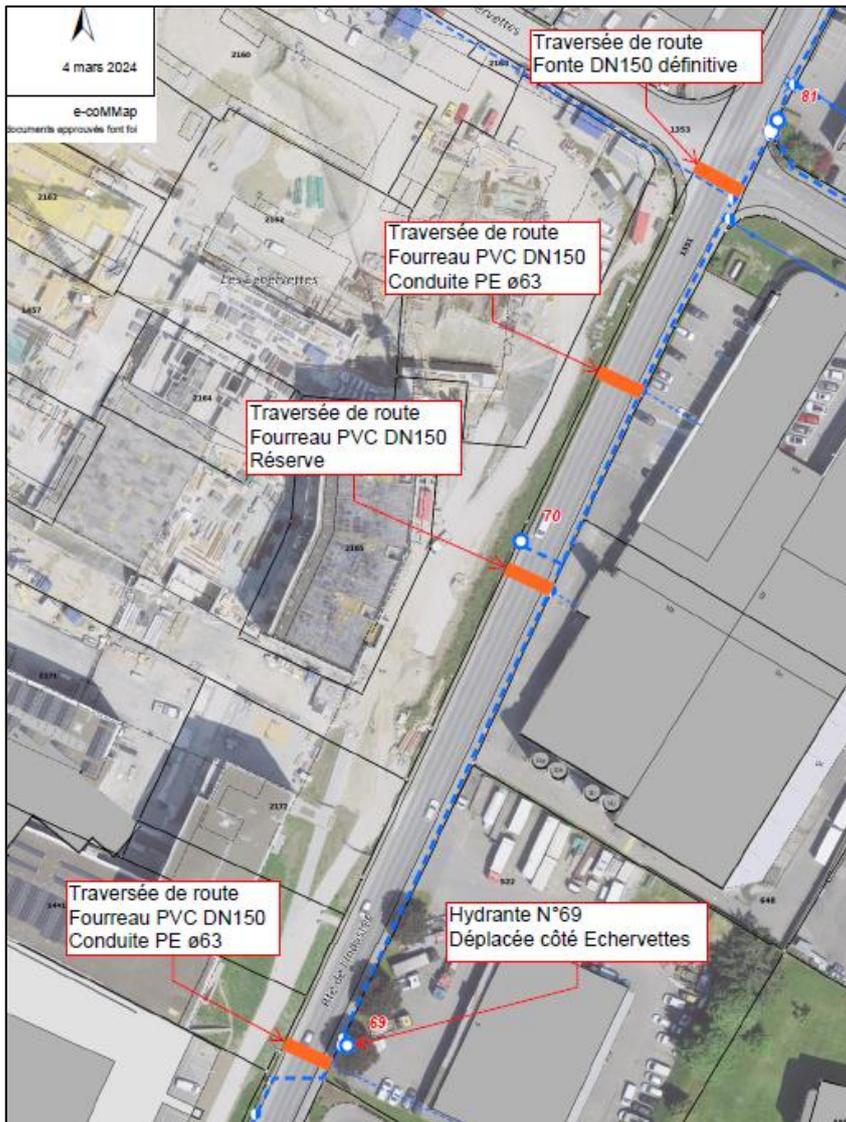
Si la conduite ne pose pas de problème actuellement, en cas de casse de celle-ci, les travaux de réparation pourraient être extrêmement coûteux et problématiques (situation compliquée, ouverture de la route cantonale, emprise sur des privés, ...). Il s'agit ici d'une occasion unique de se débarrasser de cette ancienne conduite.

Au vu de l'ampleur du chantier et des fouilles du côté Echervettes, ces nouvelles réflexions ont été menées en fin d'année 2023, soit après les budgets 2024. Aussi, le montant nécessaire pour ces nouveaux travaux n'y figure pas. L'idée était, après avoir reçu les devis pour ces travaux le 23 février 2024, d'inscrire ces montants au budget 2025. Mais, le timing du secteur privé étant moins soumis à contraintes que celui du secteur public, les travaux objets du présent message ont été effectués courant mars-avril 2024, soit pour la mise en service de nouveaux immeubles aux Echervettes. Ces nouvelles conduites alimentant les immeubles mais également toute la partie défense incendie, il est juste impératif que ces éléments aient été réalisés d'ici-là. Bien que le secteur privé nous presse, c'est bien pour l'intérêt de la commune de procéder à ces travaux.

Traversées de route

Dans le projet initial, des traversées de route devaient être effectuées pour le bouclage d'adduction mais aussi pour alimenter les immeubles des Echervettes depuis la conduite Eternit. Maintenant que cette dernière est abandonnée, ce sont les bâtiments Schoeller et TPF qui seront alimentés par la nouvelle conduite en fonte. Aussi, le besoin en traversées de route reste identique ; l'eau coulera dans un sens plutôt que dans l'autre.

D'autre part le canton a prévu, et on comprend bien pourquoi au vu de son état, de refaire la couche de base et le tapis de la Route de l'Industrie les 18 et 19 avril 2024. Aussi, l'opportunité de faire ces 4 traversées de route (en orange sur l'image ci-dessous) avant lesdits travaux cantonaux, tombe également au meilleur moment pour la commune. Une fois le tapis refait (pour des questions de garantie, de jointure mais aussi de maintien de la structure) le canton n'autorisera pas d'y faire des tranchées avant de longues années, mais obligera de procéder par de coûteux pousse-tubes, extrêmement contraignants à mettre œuvre au vu de la place qu'ils nécessitent.



Démontage du trottoir

Le trottoir longeant la Route de l'Industrie, côté Jura est en piteux état. D'autre part, ce trottoir n'était pas continu sur toute la longueur du site des Echervettes. Aussi, dorénavant, les déplacements de mobilité douce (piétons, vélos, ...) se feront par les cheminements en cours de réalisation sur le site des Echervettes. Ainsi ce trottoir, comme prévu depuis les débuts du PAD des Echervettes, est détruit, remis en herbe et délimité par une bordure bitumineuse. Une fois de plus pour cet objet, il est impératif de procéder au démontage de ce trottoir avant la réfection de la Route de l'Industrie.

Servitudes

Notre nouvelle conduite d'adduction communale allant se trouver sur un terrain privé, il conviendra d'inscrire une servitude de passage de conduite en faveur de la commune, au registre foncier. A l'occasion de l'établissement de cet acte authentique, nécessitant un contact avec les propriétaires touchés, nous profiterons d'également d'inscrire une servitude de passage public, afin de légaliser le passage usuel du tout public sur les parcelles et terrains privés des Echervettes.

Entreprises

Dans un souci d'efficacité et de cohérence des garanties, la partie appareillage est traitée par l'entreprise travaillant déjà sur place (Gremion et Staremberg SA), laquelle a par ailleurs déjà exécuté des travaux pour la commune de Romont du côté Calo SA. Pour la commune de Romont, ces travaux se sont faits sous la supervision et le contrôle de EauSud SA.

D'entente avec le canton, et pour des questions de garantie, l'entreprise exécutant les travaux de couche de base et tapis pour le canton (Weibel SA), a également exécuté les traversées de route et ainsi que la bordure bitumineuse remplaçant les actuelles bordures béton.

L'entreprise Balmat s'est occupée du génie-civil, tant pour les fouilles et remblais de la conduite d'adduction que pour le démontage du trottoir existant et sa remise en herbe. L'arrêt de bus Echervettes (côté Jura) est maintenu. A relever que l'entreprise Balmat nous a efficacement accompagnés dans notre projet et n'a pas hésité à réouvrir le secteur déjà remblayé, planté et en fonction (côté Landi).

Le bureau Geosud s'est occupé des relevés de conduite, mise à jour de notre base de données et de la partie juridique des actes authentiques.

La coordination des présents travaux s'est également faite en prenant en compte les travaux nécessaires au futur giratoire de l'Industrie dont le démarrage des travaux est prévu début mai 2024.

Financement

Les travaux concernant le tronçon jaune n'ayant pas encore été réalisés, nous disposons toujours du montant de CHF 70'000.- venant de la demande de crédit de 2019 (compte n° 2020.023 « Adduction d'eau Echervettes (secteur D) »). Compte tenu des différentes augmentations de prix de ces dernières années (matières premières, énergies, transports, ...), un montant de CHF 100'000.- a été prévu au budget 2024 pour ces travaux.

Aujourd'hui, le coût total des travaux, incluant le tronçon jaune, le nouveau tronçon vert, la mise hors service du tronçon rouge et la déconstruction du trottoir, se monte à :

Génie-civil « adduction » (fouilles, remblais, ...) (<i>Balmat</i>)	CHF	70'000.—
Génie-civil « trottoir » (démontage, remise en état) (<i>Balmat</i>)	CHF	45'000.—
Appareillage (conduites, vannes, ...) (<i>Gremion et Staremberg</i>)	CHF	232'000.—
Traversées de route et bordure bitume (<i>Weibel</i>)	CHF	30'000.—
Projet et suivi des travaux (<i>EauSud</i>)	CHF	3'000.—
Relevés, mise à jour BD (<i>Geosud</i>)	CHF	1'500.—
Actes authentiques, servitudes (chemin et conduite), RF (<i>Geosud</i>)	CHF	11'000.—
Indemnités aux propriétaires pour droit de passage conduite	CHF	3'000.—
Divers, imprévus et émoluments (5 % et pour arrondi)	CHF	20'781.20
Total HT	CHF	416'281.20
TVA 8.1 %	CHF	33'718.80
Total TTC	CHF	450'000.—
Montant déjà voté	- CHF	70'000.—
Présente demande de crédit complémentaire	CHF	380'000.—

Demande de crédit

Comme démontré ci-avant, le dépassement du budget initial est essentiellement dû à la refonte du projet. Bien que nous puissions nous contenter d'en rester au projet de base, avec maintien de la conduite Eternit en service, il semblait bien inconcevable de le faire.

Le crédit complémentaire de CHF 380'000.-, non prévu au budget 2024, sera financé par nos disponibilités ou un emprunt.

Frais financiers

Selon MCH2, le taux d'amortissement pour ce type d'ouvrage est de 1.25 %. Les taux d'intérêts pour les emprunts de la commune se montent actuellement à 2 %.

Amortissements	1.25 % de CHF 380'000.-	CHF	4'750.—
Intérêts	2.00 % de CHF 380'000.-	CHF	7'600.—
Charge financière annuelle		CHF	12'350.—

Le conseil communal invite le conseil général à accepter cette demande de crédit complémentaire de CHF 380'000.- pour un bouclage d'adduction d'eau potable aux Echervettes ainsi que son mode de financement.

Romont, avril 2024

Le conseil communal